



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC

11 Laurier St./11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT

MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Armoured Vehicles Support/Soutien des véhicules
blindés

11 Laurier St./11, rue Laurier

Place du Portage Phase III 6C1

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Title - Sujet Leo 2 OSA NISO ARV, AEV & TMI	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8486-184845/A	Amendment No. - N° modif. 007
Client Reference No. - N° de référence du client W8486-184845	Date 2019-08-29
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$BL-303-27107	
File No. - N° de dossier 303bl.W8486-184845	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2019-09-13	Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT
F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input checked="" type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Ruest(bl div), Luc	Buyer Id - Id de l'acheteur 303bl
Telephone No. - N° de téléphone (873) 469-4777 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-0648
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation
W8486-184845//A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W8486-184845

Amd. No. - N° de la modif.
007
File No. - N° du dossier
303BLW8486-184845

Buyer ID - Id de l'acheteur
303BL
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

MODIFICATION 007

Cette modification (007) à la Demande d'offre à commandes (DOC) a pour but de fournir des clarifications aux questions reçue de l'industrie.

Questions et Clarifications:

Question 21: L'industrie demande si une nouvelle version de l'annexe F Classeur Microsoft Excel® sera téléchargée au site Achatsetventes.

Réponse 21: Aucune version nouvelle sera téléchargée au site Achatsetventes. Si aucun article (s) doit être supprimé d'ici la fermeture, le Canada mettra une ligne barré sur cet article.

Question 22: Certains de l'industrie est préoccupé que deux FEOs ne fournissent aucun prix pour de nombreux articles dans la DOC.

Réponse 22: Les deux FEOs ont été contactés et ont confirmé qu'il existe plus d'une source capable de fournir une offre au Canada. Tous les articles de la présente DOC et ceux de la modification 006 (les articles identifiés par «Canada effectue une révision» continueront donc de faire partie des exigences de la DOC.

Le Canada n'éliminera aucun article de la présente DOC, à moins qu'il ne soit disponible qu'auprès d'une seule source, telle qu'un FEO, qui certifie qu'il dispose de tous les droits de propriété intellectuelle.

Question 23 : L'industrie demande une prolongation de la DOC jusqu'au 18 octobre 2019.

Réponse 23 : Le Canada ne prolongera pas la DOC et le Canada gardera la date de clôture le 13 septembre 2019, 14:00 Heure avancée de l'Est (HAE).

Question 24 : L'industrie a demandé que la stratégie d'approvisionnement soit remplacée à 60% pour le nombre d'article total requis et à 15% pour le total d'articles gagnants.

Réponse 24 : Le Canada ne changera pas la stratégie d'approvisionnement et laissera le ratio à 70% (article totale) et à 20% des articles avec la meilleure offre.

TOUTES AUTRES MODALITÉS DU CONTRAT DEMEURENT LES MÊMES